

Image not found or type unknown



Succession directe parent fils unique

Par **goliat**, le **31/12/2013** à **09:52**

bonjour,

Mon père a 86 ANS ma mère 74 ,ils ne m'ont fait aucune légation de leur vivant,et possèdent deux maisons évaluées a environ 250000E CHACUNE, suis fils unique et n'ai pas de gros moyens(seul a travaillé comme employé et père de trois enfants) combien vais-je payer de droits de succession?

y aurait-il un moyen de payer moins de frais de succession en faisant hériter les petits enfants ou autre

je recherche désespérément une solution pour ne pas perdre le travail de toute une vie de labeur!pourriez-vous m'aider?